

Certification professionnelle Conseiller en Emploi Accompagné

Délivrée par le Collectif France Emploi Accompagné
Enregistrée au RNCP (fiche n° 37779), niveau 6, le 19/07/23



DUREE

21 jours – 155 heures de formation
Plus de 350 h de stage pour les personnes qui ne sont pas en poste de Conseiller en Emploi Accompagné



PUBLIC

→ Professionnels de l'Emploi Accompagné en poste, titulaires de niveau 5
→ Professionnels de l'insertion ou du médico-social de niveau 5, en réorientation sur l'Emploi Accompagné



MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

→113h en présentiel (dont 1h d'examen)
→42h en distanciel synchrone

PROFIL DU FORMATEUR

Professionnels de l'Emploi Accompagné, Collectif France Emploi Accompagné
Professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, experts dans les domaines du handicap et de l'insertion

DELAIS D'ACCÈS

Dans les 4 mois suivant l'inscription

CONDITION D'ACCES

Sur dossier et vérification des pré requis.

Lien vers la pré inscription :

<https://forms.office.com/e/qRZuexgx3L>

PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Certification de niveau 5 dans le domaine médico-social, de l'entreprise, des RH, des sciences humaines, etc, complété d'un parcours expérientiel.

Sur dossier et/ou entretien pour les autres profils

TARIF

4 200 € net de taxe.

Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.

La certification professionnelle prépare au métier de Conseiller en Emploi Accompagné.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Accompagner sur la durée vers, dans et entre emplois une personne en situation de fragilité, et intervenir auprès de la ou des communautés professionnelles avec lesquelles elle est amenée à travailler.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **Bloc de compétences 1** : Procéder à l'évaluation individuelle globale et multidimensionnelle de et avec la personne au regard de son insertion professionnelle et l'accompagner tout au long de son parcours professionnel (vers, dans, entre emplois) autant que de besoin pour une durée non prédéterminée.
- **Bloc de compétences 2** : Accompagner la personne dans la co-définition du projet professionnel et dans la recherche d'emploi.
- **Bloc de compétences 3** : Accompagner les communautés de travail impliquées au cours du parcours professionnel de la personne sur le long terme.

CONTENU

Conformément au cahier des charges du CFEA

- **Bloc de formation 1** : Handicap et travail = 28 heures
- **Bloc de formation 2** : Transversal = 35 heures
- **Bloc de formation 3** : Accès à l'emploi = 28 heures
- **Bloc de formation 4** : Accompagnement multidimensionnel sur la durée = 28 heures
- **Bloc de formation 5** : Accompagnement de la communauté professionnelle = 28 heures
- Méthodologie métier : 7 heures
- Evaluation : 1 heure

STAGE

Les personnes qui ne sont pas en poste de Conseiller en Emploi Accompagné devront suivre un stage de 350h.

METHODE D'EVALUATION

Tout au long de la formation : Une auto-évaluation formative (par flash cards) est proposée en continue et un quiz est à renseigner après chaque module.

En fin de formation : Une évaluation certificative donnant lieu à délivrance de la certification professionnelle Conseiller en Emploi Accompagné après réussite aux **épreuves de chaque bloc de compétences** :

- Bloc de compétences 1 : Un dossier professionnel complété d'un oral de 30 minutes ;
- Bloc de compétences 2 : Un dossier professionnel ;
- Bloc de compétences 3 : Un dossier professionnel complété d'un oral de 30 minutes.

Notes : Pour obtenir la certification, il faut valider chaque bloc de compétences. Le candidat peut valider un ou plusieurs blocs de compétences. Le candidat peut se présenter à un ou plusieurs blocs de compétences. Chaque bloc est acquis à vie.

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.

Les stagiaires devront avoir accès à un ordinateur ou une tablette, disposer d'une connexion internet et avoir une adresse électronique valide. Ils auront accès à une plateforme sur laquelle sont déposés tous les supports, quiz, flash cards et informations.

LES ATOUTS DE CE PARCOURS DE FORMATION

- Un responsable de session accompagne les stagiaires tout au long du parcours de certification.
- Un accompagnement méthodologique permet de suivre le développement des compétences et d'accompagner les stagiaires vers la certification

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), FORMAVISION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 1 – 28 HEURES

Handicap et travail

Module 1 (7h) : Approche institutionnelle

Module 2 (14h) : Connaissance du handicap

Module 3 (7h) : Travail et handicap

BLOC 2 – 35 HEURES

Transversal

Module 1 (14h) : Métier de Conseiller en Emploi Accompagné

Module 2 (7h) : Conduite de projet

Module 3 (7h) : Communication et sensibilisation

Module 4 (7h) : Animation réseau

BLOC 3 – 28 HEURES

Accès à l'emploi

Module 1 (7h) : Emploi, formation et orientation

Module 2 (7h) : Projet professionnel

Module 3 (14h) : Recherche d'emploi

BLOC 4 – 28 HEURES

Accompagnement multi dimensionnel sur la durée

Module 1 (7h) : Communication et accompagnement d'une personne

Module 2 (21h) : Mise en pace d'un accompagnement sur la durée

BLOC 5 – 28 HEURES

Accompagnement de la communauté professionnelle

Module 1 (10h30) : Analyse emploi, poste de travail

Module 2 (17h30) : Accompagnement d'une communauté professionnelle sur la durée

Méthodologie métier : 7h

PASSERELLES OU DISPENSE

- Possibilité de passerelles ou de dispense d'enseignement en fonction du diplôme initial ou du métier d'origine.
- Certains candidats peuvent bénéficier de dispense en lien avec le diplôme initial.
- Une commission pédagogique statue sur dossier.

EQUIVALENCE DES BLOCS DE COMPETENCES POUR LES TITULAIRES DE DIPLOMES ET TITRES

- Equivalence bloc 1 pour les titulaires de la certification “Favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi des personnes en situation de handicap”. (RS 6000) ;
- Equivalence sur le Bloc 2 pour les titulaires du Titre “Conseiller en insertion professionnelle” (RNCP 37274) ou de la Licence professionnelle « Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale professionnelle. » (RNCP30080) ;
- Pour plus d’informations consulter le lien vers le RNCP.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Débouchés : métier de Conseiller en Emploi Accompagné au sein des plateformes départementales ; Job coach.

A ce jour, il n’existe pas d’autres certifications professionnelles sur le métier.

LIEN VERS LA FICHE RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37779>

INDICATEUR DE RESULTATS

Nombre de stagiaires 2024 /2025 : (nouvelle formation, statistiques prochainement disponibles)

Taux de satisfaction : (nouvelle formation ,statistiques prochainement disponibles)

Taux de réussite : (nouvelle formation, statistiques prochainement disponibles)

Taux d’emploi pour les certifiés : 100% (promotions 2021 et 2022, dossier RNCP)

Taux d’insertion dans le métier : 100% (promotions 2021 et 2022, dossier RNCP)

CONTACTS

Contact administratif Et pédagogique

cea@forma-vision.com
09 53 94 35 52

Contact handicap Janick COQUET

janick.coquet@forma-vision.com
09 53 94 35 52